

| | |
|----------------------------|-------------|
| Objectif de la stratégie | F1 |
| Autres objectifs concernés | F2 |
| No de l'activité | F-01 |

Programme d'activité 2012-2013

Un contexte politique et des marchés agricoles en pleine mouvance

Contexte et définition du problème

Le contexte dans lequel évoluent l'agriculture et, en particulier, les familles paysannes, est soumis à des influences complexes.

D'une part, il résulte de l'interaction d'une multitude de politiques publiques connexes : agricole, du développement territorial, environnementale, régionale, sur les denrées alimentaires, commerciales, sur la santé publique, etc. Chacune de ces politiques et, notamment, la politique agricole est régulièrement adaptée, voire réformée en fonction d'objectifs économiques, écologiques et sociaux. Ces modifications incessantes influent sur le développement des exploitations agricoles et de l'espace rural et peuvent avoir des conséquences importantes.

Par ailleurs, la généralisation des échanges internationaux, associée au retrait de l'Etat dans le soutien au marché, a accéléré la dynamique et l'incertitude sur les marchés agricoles suisses. Le choix d'orientation et la prise de décisions sur l'exploitation agricole s'en trouve affectée.

Une information régulière et vulgarisée est nécessaire pour permettre l'accompagnement des familles paysannes dans l'intégration de ces changements du contexte dans leurs stratégies.

Contribution à la stratégie

Cette activité transversale constitue une condition cadre pour le travail de la centrale. L'obtention de produits de qualité, l'amélioration de la compétitivité, la protection des ressources et le maintien de territoires vivants sont tributaires des évolutions des dispositions légales et des marchés agricoles.

AGRIDEA doit prendre ces questions en considération et évaluer les conséquences de toute modification sur l'agriculture et les territoires pour permettre aux familles paysannes et aux acteur-trice-s de l'espace rural d'anticiper et adapter leur stratégie. Ainsi, elle maintient à niveau les formations destinées aux conseiller-ère-s et fournit des méthodes et références actualisées.

Dans le contexte du développement de la Politique agricole et des filières alimentaires pour les années 2014-2017, AGRIDEA facilite la compréhension et la mise en œuvre des nouvelles mesures auprès des multiplicateur-trice-s et des familles paysannes.

P.1.1. Acquisition de données de base et développement de méthodes

- Elaborer des dossiers de références.
- Utiliser et adapter des méthodes et des outils d'évaluation microéconomique pour permettre l'intégration de nouvelles données dans la gestion de l'entreprise agricole et dans des projets régionaux.
- Collaborer avec l'OFAG et les organisations de producteur-trice-s pour améliorer la transparence sur les marchés agricoles.

P.1.2. Enquêtes et études ciblées

Participer à des enquêtes ou études touchant à ces domaines, en collaboration avec des instituts de recherche (Agroscope ART, EPFZ, etc.) et l'administration (OFAG, etc.).

P.2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et des vulgarisateurs

- Formation permanente des multiplicateur-trice-s de l'agriculture et de l'espace rural.
- Cours annuels sur la politique agricole (suisse ou/et internationale) et sur les marchés agricoles.
- Cours points chauds en fonction d'événements politiques.
- Voyages d'étude.

P.3.1. Information, documentation et moyens auxiliaires

- Développement et édition de références à l'intention des conseiller-ère-s.
- Brochure de vulgarisation de l'évolution des mesures de politique, essentiellement agricole, en Suisse et à l'étranger.
- Information concernant les développements les plus récents sur les marchés agricoles par le biais de publications périodiques et dans les documents utilisés dans l'enseignement agricole.
- Participation aux consultations sur les modifications de lois ou ordonnances et apporter le point de vue de la vulgarisation agricole.

| | | | | |
|---|--|---|---|---|
| P.3.2. Développement et diffusion de logiciels | | | | |
| P.4.1. Soutien en matière de vulgarisation, de formation professionnelle, de développement d'organisations et de groupes | | | | |
| Animation de groupes, mise en réseaux d'expert-e-s, transfert de compétences. | | | | |
| P. 4.2.Soutien de projets novateurs | | | | |
| Proposer nos compétences en gestion et expertise de projets innovants aux autorités afin d'adapter la législation dans l'optique de faciliter l'émergence et la mise en œuvre de projets novateurs. | | | | |
| P.5. Plateformes et réseaux | | | | |
| - Collaboration et rencontres diverses avec des organismes cantonaux, nationaux et internationaux. - Animation et participation à des plateformes. | | | | |
| P.6. Prestations et mandats (hors mandat de base) | | | | |
| P.7. Soutien aux tâches d'exécution (OFAG) | | | | |
| Réalisation et collaborations | | | | |
| Personnes de contact chez AGRIDEA | | | | |
| Sylvie Aubert (Lausanne) et Hermine Hascher (Lindau). | | | | |
| Groupes concernés | | | | |
| Exploitation, Famille, Diversification (310), Développement rural (510), Marchés, Filières (520). | | | | |
| Collaborations externes | | | | |
| Administrations cantonales, AGORA, CEAT, juristes actifs-ves dans les cantons, notaires, offices fédéraux, SEREC, USP. | | | | |
| Groupes clients | | | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Services cantonaux de vulgarisation multiplicateurs | <input checked="" type="checkbox"/> Familles paysannes | <input checked="" type="checkbox"/> Administrations publiques et institutions | <input checked="" type="checkbox"/> Organisations agricoles et interprofessions | <input checked="" type="checkbox"/> Autres groupes de clients |